

La formation des professionnels de l'information en France. Quelques éléments

Dominique Cotte

Maître de conférences en Sciences de l'Information

Université de Lille-3

cotte@univ-lille3.fr

R E S U M

L'article presenta breument els itineraris educatius dels estudis d'informació i documentació a França, després d'haver presentat l'organització dels estudis superiors en aquest país.

Paraules clau: Formació, Ensenyament superior, Ciències de la informació i la comunicació, Documentació, França

R E S U M E N

El artículo presenta brevemente los itinerarios educativos de los estudios de información y documentación, después de haber presentado la organización de los estudios superiores en este país.

Palabras clave: Formación, Enseñanza superior, Ciencias de la información y de la comunicación, Documentación, Francia.

A B S T R A C T

This paper presents briefly the French education system, and especially the field of information and communication science.

Keywords: Training, Higher education, Information and communication science, France.

R É S U M É

Cet article présente brièvement les cursus de formation à l'information et à la documentation en France, après avoir resitué le cadre d'organisation général des études supérieures dans ce pays.

Mots-clés : Formation, Enseignement supérieur, Sciences de l'information et de la communication, Documentation, France.

Précisions sur le cadre général

Avant de livrer au public catalan quelques éléments¹ décrivant les principales filières de formation aux sciences de l'information et de la communication en France, il me paraît utile de préciser trois points.

Le premier concerne le cadre global de l'enseignement supérieur en France.

Jusqu'à présent notre pays organisait le parcours des études supérieures dans la plupart des disciplines (nous excluons ici la médecine, le droit), en trois cycles, à partir du baccalauréat, diplôme sanctionnant la fin des études secondaires.

Le *premier cycle* (deux ans), s'effectue soit en Université, soit dans des établissements dits de cycle court, les IUT (Instituts Universitaires de Technologie), créés en 1976 et visant à délivrer des formations professionnelles en deux ans. Pour l'Université, ce cycle délivre des DEUG (Diplôme universitaire d'études générales), ou des DEUST (Diplôme universitaire d'études scientifiques et techniques), en principe ne donnant pas accès au second cycle, et à ce titre comparable aux DUT (Diplôme universitaire de technologie), délivrés par les IUT.

Le *second cycle* (deux ans), en Université, délivre la *licence*, en un an, puis la *maîtrise* (en un an également). Les deux années sont dissociées, et un étudiant peut s'arrêter avec une licence (bac +3) ou poursuivre en maîtrise. On distinguera les maîtrises classiques, plus orientées vers la recherche (histoire, lettres, etc.) et les maîtrises professionnalisantes, qui concernent notre discipline.

Le *troisième cycle* (de un à quatre ans), s'ouvre sur deux filières. L'une professionnalisante, constituée par les Dess (Diplômes d'études supérieures spécialisées), formations concentrées sur une année ; l'autre, plus classique, ouvrant sur la recherche, avec le DEA (Diplôme d'études approfondies) en un an, débouchant éventuellement sur la thèse de doctorat (en trois ans).

On voit donc ici que le rythme de notre calendrier d'études est basé sur 2/4/8, selon les cycles, alors que la majeure partie des pays européens vit sur le rythme du 3/5/8. La politique actuelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur est de viser un alignement sur les pratiques européennes, et de favoriser la création de diplômes à 3 ans, 5 ans, et 8 ans pour la thèse, la création de mastères européens, le découpage des formations en ECTS, etc. Cependant, comme dans le même temps, les diplômes nationaux continuent à exister, la situation est encore assez confuse dans cette période de transition.

La deuxième précision liminaire concerne les modes de recrutement des documentalistes et bibliothécaires dans la fonction publique. On estime que quatre-vingt pour cent des professionnels de l'information en France exerce dans le secteur étatique ou para-étatique. Quelle que soit l'occupation, le recrutement des fonctionnaires en France s'effectue sur la base de concours nationaux, selon le niveau d'étude correspondant à une catégorie de fonctionnaire. Le recrutement des documentalistes de la fonction publique, ainsi que des bibliothécaires s'effectue donc majoritairement sur concours.

La dernière de ces précisions n'est pas la moindre ; elle concerne la différence, pour ne pas dire le clivage qui existe en France entre les métiers de bibliothécaire et ceux de docu-

1. Il n'est pas question ici de fournir une enquête exhaustive sur les formations et les filières, mais seulement de brosser à grands traits l'état des lieux actuel en matière de formation aux SIC en France.

2. MEYRIAT Jean, Documentalistes et bibliothécaires, regards croisés sur leurs formations, *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1996.

mentalistes. Jean Meyriat² a souligné dans un article que la césure entre les deux systèmes de formation, si elle s'expliquait largement par des raisons historiques et institutionnelles, contribuait à masquer ce que ces deux professions tendent à avoir de plus en plus en commun : souci du management et de la gestion des services d'information, maîtrise de la qualification des documents quel que soit leur support, prise en compte des usagers, sans parler bien sûr de l'utilisation des nouvelles technologies qui tendent à avoir un aspect unifiant sur les pratiques. Il n'en demeure pas moins qu'en l'état actuel des choses, les deux filières restent très étanches et que peu de passerelles existent entre les deux.

Les études en information, communication, documentation

Ces précisions étant faites, nous nous proposons d'aborder le cursus des études en information et documentation par cycles (l'exposé sera quelque peu simplifié, notamment par rapport aux variantes de certains diplômes).

- Au niveau du *premier cycle*, nous trouvons les DUT de documentation, et les DEUST dans les universités, mais très peu de Deug,³ il n'existe donc pas de filière classique au niveau du premier cycle, toutes les formations sont professionnalisantes. A titre d'exemple, voici quelques intitulés de Deust : Documentaliste-bibliothécaire (Amiens), Métiers du livre (Clermont-Ferrand 2), Sciences et techniques de l'Information et de la documentation (Lille 3), Technologies de l'information et de la documentation et développement local (Metz), Animation, médiation et technologie de l'information et de la communication (Nancy 2). On voit bien ici que ce développement de formations nouvelles correspond également à l'émergence de nouveaux métiers, dans lesquelles les technologies de l'information et de la communication occupent une place importante, sans qu'il s'agisse pour autant des métiers classiques de la documentation.

C'est principalement dans ces formations que l'on trouvera les enseignements des techniques documentaires, au sens classique du terme.

- Jusqu'à une date récente, au niveau du *deuxième cycle*, il existait une lacune, puisque les formations entièrement dédiées à la documentation ou assimilée ne commençaient qu'en maîtrise, soit en deuxième année de deuxième cycle. Il n'existait donc pas de licence de documentation, en revanche, de nombreuses licences «classiques» (langues, histoire, lettres, sciences de l'éducation, etc.) combinent les enseignements de leur discipline avec une «option documentation», dispensée par les départements de SIC. Le suivi de cette option documentation est une condition pour rentrer dans les maîtrises d'information et de documentation.

Cette lacune au niveau du deuxième cycle est en voie d'être comblée définitivement par la création, depuis deux ou trois ans, d'un nouveau type de licence : la licence professionnelle. Normalement, tout comme les Deust, les nouvelles licences professionnelles sont des formations courtes, destinées en principe à amener rapidement les étudiants sur le marché du travail, et qui constituent donc une étape finale des études. Ces licences sont encore trop récentes pour que l'on puisse en faire véritablement le bilan. Celui-ci dépendra essentiellement de la réponse des entreprises, et de leur capacité à offrir aux étudiants munis de ces licences, des postes de travail intéressants à leur niveau de qualification.

3. Il existe quelques DEUG, dans les IUP (Instituts Universitaires Professionnalisés), qui forment sur quatre années.

On dénombre par ailleurs une dizaine de formations au niveau de la *maîtrise* (maîtrise des sciences de l'information et de la documentation). Nous ne parlons ici que des formations dédiées aux sciences de l'information et de la communication ou sciences de l'information et de la documentation.⁴ En élargissant le concept, notamment en ce qui concerne la communication, on trouvera de nombreuses formations dans le domaine culturel et artistique, sans compter les formations au journalisme, dont nous parlerons plus loin.

- Le capes de documentation.

Le développement des « Centres de documentation et d'information » (CDI) dans l'enseignement secondaire (collège et lycée) en France a amené la clarification des missions des documentalistes de ce secteur et de leur recrutement. Ces documentalistes sont des *enseignants*, comme les autres, et leur statut est identique à celui de leur collègue : le recrutement se fait sur concours. Il existe donc un Capes (Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire) de documentation, comme il existe un Capes d'histoire-géographie, d'anglais, de mathématique, etc. Ce concours est accessible aux étudiants titulaires d'une licence (quelle que soit la discipline), et certains départements comme l'UFR Idist⁵ de l'Université de Lille-3 organisent des cursus de préparation au concours.

- En ce qui concerne le troisième, cycle, si nous laissons ici de côté la filière recherche et les Dea, on trouvera essentiellement des Dess. On en compte environ 80 répartis dans toute la France⁶ (un Dess forme environ 20 étudiants, soit donc un total d'environ 1600 par an), aux intitulés les plus divers car chacun d'entre eux forme à un métier spécifique de l'info-doc ou de l'info-com : gestionnaire de projet informationnel, veilleur, documentaliste spécialisé, webmaster, rédacteur technique, etc.

Les enseignements en Dess sont assurés à la fois par des universitaires et des professionnels du domaine ; ils sont très concentrés dans le temps et comprennent obligatoirement un stage de 4 à 6 mois en entreprise. Ces formations sont en général assez appréciées des entreprises et leur vocation est directement professionnelle.

Les Dess accueillent des étudiants de tous horizons, venant de maîtrises de toutes disciplines. Ainsi, même si l'obtention d'une maîtrise SID peut constituer un avantage dans une candidature pour un Dess, cela ne constitue pas pour autant un pré-requis.

Le rattachement de ces diplômes à un département particulier varie selon les universités. Il existe au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), un Institut National des Techniques documentaires (Intd), la plus ancienne formation française en matière de documentation, qui forme à différents niveaux de cursus, des diplômes techniques au Dess en passant par la licence professionnelle, et accueille également de nombreux étudiants en formation continue.

Comme nous l'avons vu plus haut, les formations aux métiers de la bibliothèque sont distinctes, eu égard à la différence des métiers, mais aussi aux conditions de recrutement.

4. Particularité française ? on distingue souvent les SIC et les SID. J'avoue que cette distinction me laisse particulièrement perplexe. Elle tendrait à induire soit que les professionnels de la documentation ne communiquent pas, soit que les professionnels de la communication travaillent sans support. Il me semble qu'au contraire cette discipline à tout à gagner à défendre une vision globale et totalisante des choses, sans multiplier les clivages.

5. Unité de formation et de recherche à l'Information, la documentation et l'Information scientifique et technique.

6. On peut trouver la liste complète de ces Dess sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://fermi2.sup.adc.education.fr/diplometab/>.

Mis à part les formations de premier cycle de type Deust, la principale filière de recrutement est assurée par l'Enssib (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques <http://www.enssib.fr>). L'école est accessible sur concours d'entrée et forme les conservateurs de bibliothèque, mais délivre également des Dess.

Il convient, pour compléter ce panorama, de citer les études de journalisme, que nous n'avons pas évoquées jusqu'à présent dans la mesure où elles sont complètement séparées des formations à l'information de type documentaire que nous avons traitées jusqu'à présent. Il existe deux écoles principales : l'Ecole supérieure de journalisme (<http://www.esj-lille.fr>) à Lille, et le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (<http://www.cfpj.com>) à Paris. Ces deux organismes recrutent sur concours au niveau du deuxième cycle, c'est-à-dire après l'obtention d'un diplôme bac+2. On trouvera également certains IUP ou des Dess qui forment à certains métiers du journalisme ou à certaines spécialités.

Les contenus

L'une des plus grandes difficultés dans l'enseignement de cette discipline consiste certainement dans la différenciation des niveaux de contenu entre les différents cursus. En effet, on distinguera les savoirs de base, plutôt d'ordre techniques, que l'on peut acquérir à tout moment, et les savoirs liés à la mise en œuvre d'un projet concernant les systèmes d'information. Dans ce dernier cas, on doit mobiliser des savoirs et savoir-faire plus complexes qui prennent notamment en compte les contextes institutionnels et professionnels dans lesquels ils se situent. Globalement, sans en faire une loi mécanique, on peut dire que plus on monte dans le niveau de diplôme, plus les enseignements hors « techniques documentaires » deviennent importants. Par exemple dès la maîtrise, mais surtout en Dess, la connaissance de l'entreprise, la gestion de projet, les disciplines associées au Sic, comme la linguistique, l'informatique etc. occupent une place importante, voire prépondérante. Etant donné également la rapidité du développement technologique actuellement, le but est moins de former à la connaissance ponctuelle de certains outils, qu'à une méthode globale de résolution des projets informationnels.

De la même manière, plus on monte dans le niveau de cursus, plus la variété des enseignements s'accroît. La maîtrise se décline à partir d'un modèle qui est unique au plan national, tandis que chaque Dess vise au contraire à une originalité et une spécificité.

Les maîtrises, ainsi que les Dess, alternent les enseignements théoriques et les cas pratiques. A titre indicatif, le contenu central de la plupart des maîtrises SID en France est composé :

- d'enseignements historiques sur les systèmes d'information et leur insertion dans les systèmes socio-culturels ;
- d'enseignements méthodologiques sur la documentation et le traitement de l'information ;
- d'enseignements sur la circulation des savoirs au sein de la société ;
- d'enseignements pratiques sur les techniques informatiques du traitement de l'information et les outils.

Mais selon les cas, on insistera plus (par exemple par le jeu des options), sur la documentation classique, sur le multimédia, sur la gestion de l'information, etc.

L'un des enjeux majeurs des années à venir sera, me semble-t-il, d'arriver à former les étudiants en tenant compte à la fois du renouvellement rapide des techniques, des outils, et des métiers, et de la pérennité des problématiques de fond. Les études en sciences de l'information et de la communication ou de la documentation attirent de plus en plus d'étudiants. Même si ce succès ne peut que satisfaire les enseignants qui oeuvrent depuis de nombreuses années pour la reconnaissance et le développement de cette filière, il ne faut pas non plus se cacher le fait qu'il est aussi dû pour une part, au mirage de la «société de l'information». Il conviendrait de ne pas sacrifier la qualité à un développement quantitatif, en perdant de vue les critères de scientificité qui sont les nôtres.

Curriculum

Dominique Cotte est maître de conférences en sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Lille-3. Auparavant, il a travaillé comme responsable du service de documentation au journal l'Express, puis dans la publicité. Il intervient également comme consultant auprès de grandes entreprises sur des projets liés au système d'information et aux nouvelles technologies. Sur le plan de la recherche, il travaille sur la question des transferts de documents d'un media à un autre et des modifications induites sur le plan sémiotique et des conditions de lecture.